

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

VERSEMENT SANTE

Article 34 de la loi n° 2015-1702 du 21 décembre 2015 de financement de la sécurité sociale pour 2016 (LFSS 2016) ; Décret n° 2015-1883 du 30 décembre 2015 pris pour l'application de l'article 34 de la LFSS 2016

La présente attestation doit être remise au salarié pour chaque paie réalisée au moyen du service TESA en ligne. Le montant du versement santé vient en complément des éléments de rémunération déjà versés au titre de la même période d'emploi.

Période de paie du au

L'employeur

Nom prénom ou raison sociale et adresse (ou cachet) :

N° Siret :

Le salarié

Nom :

Prénom :

N° d'immatriculation :

ou à défaut date de naissance :

Je soussigné(e) atteste sur l'honneur m'être acquitté(e) du montant forfaitaire de € au profit du salarié au titre du versement santé, montant qu'il lui appartiendra de déclarer, avec ses revenus de l'année, à l'administration fiscale.

Fait pour servir et valoir ce que de droit

Fait à :, Le/...../.....

Signature et cachet de l'employeur

Signature du salarié